

## Sénat/Examen du projet de loi de règlement 2017

# Les sénateurs suspendent l'audition du ministre du Budget

Stéphane MASSASSA  
Libreville/Gabon

**Ces derniers ont conditionné la reprise des travaux par la régularisation de "leur situation" par le gouvernement. Situation caractérisée, selon certains élus, par des arriérés des frais de session. On parle de quatre mois.**

**LAUDITION** du ministre d'Etat en charge du Budget et des Comptes publics, Jean-Fidèle Otandault, relative à l'examen du projet de loi de règlement 2017, ne s'est pas déroulée comme prévue, hier, au palais Omar Bongo Ondimba, siège du Sénat. Pour cause : les membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes économiques de la Nation



Photo : D.R.

Les sénateurs, membres de la Commission des Finances, du Budget et des Comptes de la Nation, ont contrarié ...

ont décidé de suspendre les travaux et de conditionner leur reprise par le paiement de leurs arriérés de quatre mois de frais de session. Un état de chose qui s'élargit également au personnel de la deuxième Chambre du Parlement. «Il était également prévu

que nous auditionnions le ministre d'Etat en charge du Budget sur son exposé de motif relatif au projet de loi de Finances 2019, mais vu que notre situation ne nous le permet pas, et le ministre lui-même sait pourquoi, je suggère que nous remettions tout ça à une

prochaine fois». C'est en ces termes que le président de ladite commission, André Richard Moussounda Mikala, a levé la séance, juste après que le membre du gouvernement a fait son exposé des motifs relatif au projet de loi de règlement. Toutefois, on peut retenir,

en suivant cet exposé du membre du gouvernement, qu'initialement arrêté en équilibre à 2 860 milliards FCFA, le budget de l'année 2017 a finalement connu une hausse de 233,99 milliards de FCFA par rapport au niveau des ressources et des charges prévues dans la



Photo : D.R.

... le ministre d'Etat au Budget, Jean-Fidèle Otandault, hier.

loi de Finances 2016. Une augmentation qui résulte, a-t-il expliqué, de la prise en compte des Comptes d'affectation spéciale (Promotion audiovisuelle et Formation pour l'emploi), du relèvement des dépenses à caractère social ainsi que la poursuite de la diversification de l'économie, en phase avec le PSGE. Les recettes budgétaires perçues se sont établies à 1 668,7 milliards de F CFA contre 1.714,6 milliards prévus, soit un taux de recouvrement de 98%. Dans le même temps, les ressources de trésorerie et de financement ont été mobilisées à hauteur de 943,3 milliards de FCFA contre une prévision de 1 145,4 milliards, soit 82%. Aussi, les dépenses budgétaires ont été exécutées à hauteur de 1 479,2 milliards.

## Prévention des conflits dans la sous-région d'Afrique centrale

### Les experts renforcent leurs capacités

LLIM  
Libreville/Gabon

**DANS** l'optique d'élaborer des politiques sécuritaires plus accrues au sein de la sous-région, un groupe d'experts du Bureau du Conseiller spécial pour l'Afrique (OSAA) en partenariat avec la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC) et le Bureau régional des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA) organisent localement des assises durant trois jours (du 7 au 9 novembre en cours). Les travaux se sont ouverts hier dans un hôtel de la place sous le thème : "Renforcement des capacités de prévention des conflits sous-régionaux en



Photo : F.M.MOMBO

Les experts lors de l'ouverture de la réunion des experts sur le "renforcement des capacités de prévention des conflits sous-régionaux en Afrique".

Afrique". Le but de cette initiative est notamment l'identification des domaines clés pour lesquels un soutien s'avère utile à court, moyen et long termes. En ouvrant les travaux, le représentant du secrétaire

général de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale (CEEAC), Baudoin Hamuli Karhuza a expliqué que cette réunion, dont l'importance n'est plus à démontrer, vise pour objectif principal des échanges sur les princi-



Photo : F.M.MOMBO

Un instantané des échanges entre les participants

pales conclusions et des recommandations d'une étude antérieure menée par l'OSAA en vue de renforcer les capacités de prévention des conflits dans les Communautés économiques régionales (CER). "L'enjeu de la prévention des

conflits est de taille pour le monde entier et singulièrement pour notre continent. Les opérations de maintien de la paix et les interventions humanitaires sont très coûteuses. Les efforts de progrès économique et de construction de la démocra-

tie sont ralentis et même freinés par les conflits", a-t-il dit.

A sa suite, le représentant spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'Afrique centrale, par ailleurs chef du Bureau des Nations unies pour l'Afrique centrale (UNOCA), François Louncény Fall, s'est réjoui du choix porté sur Libreville, siège de la CEEAC, pour la tenue de cette "importante réunion". Il a ensuite invité les experts à accorder une attention particulière à l'Afrique centrale, lors des délibérations et de l'élaboration des recommandations pour le renforcement des capacités dans ce domaine. Notons que les conclusions de cette rencontre sont attendues, ce vendredi 9 octobre.

## Déclaration du Conseil Consultatif des Sages du Parti démocratique gabonais

Aux noms du président et de l'ensemble des membres du Conseil consultatif des Sages, j'ai le devoir de faire la présente déclaration :

Le 26 octobre dernier, les Gabonaises et les Gabonais ont appris, avec une vive émotion, que le président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA, avait eu un malaise qui l'a contraint à une hospitalisation à l'hôpital royal Fayace Al Baraat, alors qu'il prenait part au sommet sur l'investissement à Ryad en Arabie Saoudite.

Comme information officielle, nous avons tous appris, par la voix du porte-parole de la Présidence de la République que Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA accusait une "fatigue sévère" due à une intense activité menée sur le plan international ces derniers mois. Depuis lors, nous assistons ahuris, à de folles rumeurs à travers les médias et les réseaux sociaux.

Nous relevons également, pour le déplorer, l'échafaudage par les politiciens à l'ambition débordante, des stratégies de prise du pouvoir par des moyens illégaux, y compris ceux qui n'ont jamais digéré

leurs défaites dans les urnes.

Le Comité consultatif des Sages tient à rappeler aux Gabonaises et aux Gabonais, particulièrement à ceux qui ont renouvelé leur confiance au président de la République, chef de l'Etat, Son Excellence Ali BONGO ONDIMBA le 27 août 2016, ce qui suit :

- Comme nous tous, le président de la République est un être humain et non un surhomme. Par conséquent, il peut être sujet à une fatigue légère ou sévère, voire à une affection médicale passagère. Nous lui souhaitons, du reste, un prompt rétablissement ;

- Ceux qui évoquent malencontreusement la question de la vacance du pouvoir savent très bien qu'elle n'est nullement à l'ordre du jour, dans la mesure où le caractère d'empêchement définitif qu'elle sous-tend n'a été établi, ni par le corps médical de l'hôpital royal, ni encore moins par la Cour constitutionnelle ;

- Les réseaux sociaux sont pris en otage par d'antipatriotes en mal de scoops et visiblement encore sonnés par un cuisant échec aux dernières élections pourtant li-

bres, transparentes, crédibles et apaisées. Ils veulent malicieusement se servir de la communication autour de l'état de santé du président de la République comme prétexte.

Après ces rappels, le Comité consultatif des Sages fait observer, pour le déplorer, que cette guerre de communication porte préjudice à la jeunesse gabonaise, car compromettant la relance durable de l'économie susceptible de créer des emplois et garantir le développement.

En effet, le risque de délitement de la cohésion sociale et des valeurs humaines est bien réel. Le caractère répétitif des mensonges, de folles rumeurs sur le décès du président de la République, ainsi que la manipulation des informations ont atteint leur paroxysme dans la conscience collective des Gabonaises et des Gabonais. Laisser faire cet état de choses c'est se rendre complice de la propagation de la haine, de la division et de la détérioration du climat socioéconomique qui en découle, quel que soit le bord politique auquel nous appartenons.

Aussi, les membres du Conseil consultatif

des Sages exhortent ils le gouvernement de la République à communiquer judicieusement, pour rassurer l'opinion nationale et internationale afin d'éviter que se pérennise un climat délétère préjudiciable à notre pays.

Le gouvernement doit également veiller au bon fonctionnement de toutes les administrations, de tous les services publics, car ce qui importe au peuple, c'est davantage la satisfaction de ses besoins quotidiens que les rhétoriques politiciennes.

Par ailleurs, nous nous félicitons que tous nos amis et partenaires extérieurs, observent avec compassion cette situation et contribuent, par leur soutien moral, à l'amélioration du climat des affaires nécessaire à notre développement.

Vivement que tous les compatriotes, habités par un minimum d'humanisme et de patriotisme, œuvrent à la consolidation de la paix et à l'assainissement du climat social dans notre pays, avec l'aide de Dieu et la bénédiction de nos ancêtres.

Fait à Libreville, le 07/11/2018

Le porte-parole  
Jean-Félix MOULOUNGUI